

RAPPORT N° 02/6-32
au Conseil Municipal

OBJET

VOIE PRIMAIRE DE LA ZAC II DE MOUFIA

APPROBATION DU DOSSIER TECHNIQUE DE LA PHASE 5

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES DE TRAVAUX
ET DE SIGNER LES MARCHES CORRESPONDANTS**

Par Délibération n° 49 en séance du 18 mars 1987, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une Convention de Mandat avec la SEDRE pour la réalisation de la Voie Primaire de Moufia. Cette convention est datée du 23 octobre 1987.

L'aménagement de la Rocade, dénommée depuis «Avenue Georges Brassens», a permis de liaisonner les ZAC I et II de Moufia et de les rattacher au Boulevard Sud.

Cette opération, menée par phases successives, a vu ses trois premières phases achevées en 1997.

La phase 4, livrée en 2000, a concerné d'une part la partie de l'Avenue Georges Brassens comprise entre le Rectorat et le Rond-Point des Géraniums, et d'autre part la connexion de l'Université dans sa zone Ouest à l'Avenue.

Les travaux ont porté à chaque fois sur la réalisation du corps de chaussée et de son revêtement, l'exécution des trottoirs, la pose de divers mobiliers urbains dont les mâts d'éclairage et enfin les plantations y compris l'enfouissement du réseau d'arrosage automatique.

Pour les phases 5 et 6, une provision de 960 000 € TTC est inscrite au bilan de la Rocade. Aux fins de mener à terme les travaux projetés, par Délibération n° 98/6-23 du 30 octobre 1998, le Conseil Municipal a ainsi autorisé la SEDRE à signer un marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe de concepteurs BET Secmo OI / L. Brégent.

Les îlots 1 et 2 de la ZAC II de Moufia ont fait l'objet de programmes immobiliers recevant des logements qui sont ainsi dénommés : Pierre et Marie, Romarine et Orangelle.

Afin de permettre la desserte de ces ensembles, il vous est proposé le dossier technique ci-joint qui prévoit la réalisation d'une contre-allée au Nord de ces bâtiments. Celle-ci sera raccordée au Boulevard Sud par une entrée et par une sortie.

Le dossier présenté constitue la phase 5 de la Voie Primaire et le coût des travaux est estimé à 500 000 € TTC.

RAPPORT N° 02/6-32

La phase 6 est affectée à la finition des travaux de la Rocade, dont (selon la nature du programme qui viendra s'implanter sur la partie restante de l'îlot 1) le raccord direct de la Rocade au quai de la contre-allée.

Je vous demande :

- d'approuver le dossier projet présenté ;
- d'adopter la procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation des marchés de travaux ;
- d'autoriser la SEDRE à lancer la procédure d'appel d'offres correspondante ;
- d'autoriser le Directeur Général de la SEDRE à signer les marchés qui en résultent.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 02/6-32
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 4 octobre 2002

OBJET

VOIE PRIMAIRE DE LA ZAC II DE MOUFIA

APPROBATION DU DOSSIER TECHNIQUE DE LA PHASE 5

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES DE TRAVAUX
ET DE SIGNER LES MARCHES CORRESPONDANTS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 02/6-32 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Pierre FOURTOY, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions - Cadre de Vie et Habitat, - Aménagement du Territoire, - Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le dossier PROJET présenté relatif à la phase 5 de la Voie Primaire de la ZAC II de Moufia.

ARTICLE 2

Adopte la procédure de l'appel d'offres ouvert pour la passation des marchés de travaux.

ARTICLE 3

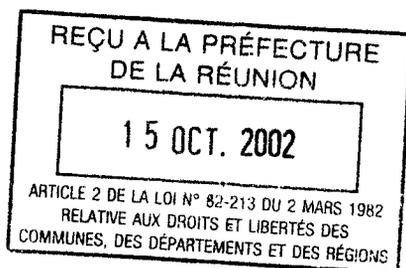
Autorise la SEDRE à lancer la procédure d'appel d'offres correspondante.

ARTICLE 4

Autorise le Directeur Général de la SEDRE à signer les marchés qui en résultent.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 11 OCT. 2002

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



VOIE PRIMAIRE DE MOUFIA

PROJET DE LA CONTRE ALLEE DU BOULEVARD SUD

